



22 JUL 2026

Bobo-Dioulasso, le

COMMUNIQUE N°2026 00000008 MESRI/SG/UNB/P

**PORTANT APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT
D'ETUDIANTS EN PREMIERE ANNEE DE L'INSTITUT DU DEVELOPPEMENT
RURAL AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027**

Le Président de l'Université Nazi BONI porte à la connaissance du public qu'il est ouvert, au titre de l'année universitaire 2026-2027 à l'Université Nazi BONI, un concours d'entrée en première année de l'Institut du Développement Rural (IDR) comportant des épreuves écrites en Physiologie animale, Physiologie végétale, Mathématiques, Biochimie structurale et enzymologie. Les options ouvertes sont : Agronomie, Environnement, Eaux et Forêts, Elevage, Sociologie et Economie Rurales, Vulgarisation et Communication Agricole.

Le nombre total de places réservées aux étudiants est fixé à soixante (60) réparties comme suit :

- | | |
|---|------|
| ▪ Agronomie | : 15 |
| ▪ Elevage | : 15 |
| ▪ Environnement, Eaux et Forêts | : 10 |
| ▪ Sociologie et Economie Rurales | : 10 |
| ▪ Vulgarisation et Communication Agricole | : 10 |

Peuvent prendre part à ce concours les candidats des deux sexes ayant un BAC +2 en Biologie ou un diplôme équivalent.

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **lundi 27 juillet au dimanche 10 septembre 2026 à 23 h 59 UTC.**

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cents francs CFA (15 500 F CFA) payables sur la plateforme Campusfaso par Fasoazerka (Coris Money, Moov Money, Orange Money).

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Les dossiers de candidature comprendront :

- un certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du BAC +2 ou des relevés de notes des S1, S2, S3 et S4 à joindre en un seul fichier ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- la précision de deux (02) filières au choix par ordre de préférence se fera auprès du Chef de scolarité de l'IDR pendant le déroulement des épreuves.

Les épreuves du concours (programme de Licence 2) comprendront :

- une épreuve de **Mathématiques (coef. 02)** ;
- une épreuve de **Physiologie animale (coef. 02)** ;
- une épreuve de **Physiologie végétale (Coef. 02)** ;
- une épreuve de **Biochimie structurale et Enzymologie (Coef. 02).**

Les épreuves du concours se dérouleront à l'amphithéâtre de 500 places de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) sis à Belleville, secteur 29, selon le calendrier ci-après :

Samedi 19 septembre 2026 :

- 07h30 – 10h30 : Mathématiques
- 15h00 – 17h00 : Physiologie Animale

Dimanche 20 septembre 2026 :

- 07h30 – 09h30 : Physiologie Végétale
- 10h30 – 12h30 : Biochimie Structurale et Enzymologie

Les candidats étrangers, ressortissants ou non de pays membres de l'espace UEMOA, et remplissant les conditions, peuvent être admis sur titre après examen de

leurs dossiers. Leur admission s'inscrit alors dans le cadre d'un quota ne pouvant dépasser 10% des places mises en compétition. En plus, les travailleurs, publiques ou privés, remplissant les conditions, peuvent être également admis sur titre après examen de leurs dossiers. Leur admission s'inscrit aussi le cadre d'un quota ne pouvant dépasser 10% des places mises en compétition.

L'admission au concours n'implique pas l'attribution automatique d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Les différents renseignements relatifs à ces concours peuvent être obtenus à l'Institut du développement rural de l'Université Nazi BONI et à l'annexe de l'IDR, à l'UFR/SVT de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Ampliation : large diffusion

Le Président



Pr Hassan Bismarck NACRO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques